

Bureau Directeur
Compte rendu de réunion du lundi 4 novembre 2019
(Maison des sports – La Roche sur Yon)

Présents :

Pour le bureau directeur : Lise BERTRAND, Claude GANGLOFF, Maxime GRIFFON, Liliane MANDIN, Guillaume PAPIN, Guylène ROBIN.

Invités (commissions) : Loïc FILLIEUX (arbitrage), Benoît GABORIEAU (loisir et sportive jeune), Jean-Guy PERREAU (développement), Matthieu GROLLIER (sportive senior), Katy PERREAU (développement durable).

Excusés : Benoît BANCHEREAU (statuts et règlements), Jean-Patrick FOUBERT, Maryline PAPIN (financière), Mélanie PAPIN

Rappel : les points n'ayant pas été présentés en amont de la réunion ne seront pas abordés au bureau directeur et reportés pour étude à la réunion suivante.

1. Validations des comptes rendus :

Bureau Directeur du 2 septembre 2019 : validé à l'unanimité des présents.

Réunion plénière du 7 octobre 2019 : validé à l'unanimité des présents.

AG financière du 9 septembre 2019 : validé à l'unanimité des présents

PV de réunion des clubs du 9 septembre 2019 : validé à l'unanimité des présents.

Commission départementale d'arbitrage du 6 septembre 2019: validé à l'unanimité des présents.

Pas d'autres réunions de commissions sur la période.

2. Informations générales (président et secrétaire général) :

DLA (RGPD / protection des données) : mise en route de la procédure, collective et avec un accompagnement individuel, d'ici fin décembre.

Prudhommes : pas de décision du tribunal, qui n'a pu se départager. Nouvelles plaidoiries le 20 décembre en présence d'un juge d'instruction.

Enquête financière : poursuite des recherches des documents financiers concernant des mouvements de fond.

Réunion de **bureau de ligue le 14/10/2019** : retour d'AAL autour de 800€ (aides fédérales aux ligues vers le CDVB 85). Eurovolley à Nantes : résultat équilibré et opportunité forte de développement.

Maillage territorial : convention Riez-Vie / Fédération pour les accompagner et leur faire bénéficier des conditions du pack « création de GSA » 2019-2020.

CA fédéral du 19/10/2019: confirmation de l'équilibre financier et de la réussite de l'Eurovolley. Finances probablement équilibrées pour 2019.

3 - État des affiliations et des licences :

20 clubs **affiliés** : - 2 (La Boissière, Monsireigne), + 2 (Challans, Chantonay).

Licences : document joint , avec 1511 licences contre 1350 à date équivalente la saison dernière (+46 licences encadrants).

4 – Finances : subventions et trésorerie

Subventions : envoi tardif du dossier au Conseil Départemental. Prise en compte

Trésorerie : 2130€ sur le compte et 26771€ sur le livret. Budget tenu.

5. Section sportive départementale :

Pour la rentrée scolaire 2020-21, projet sur le collège privé Richelieu (La Roche). Financement par le CD85 à hauteur de 1000€. *Adopté à l'unanimité des présents.*

6. Secteur sportif :

Division de semaine : Riez-Vie, Talmont (si filet à 2,35M), Rocheservière, La Roche, Chantonnay. Calendrier à placer en fonction des calendriers Ufolep et loisir FFVolley.

Coupe de Vendée : tirage OK. Prochain tirage à la réunion plénière du 9 décembre. Besoin de revoir la composition des équipes engagées si plusieurs d'un même club.

Championnats jeunes : plateaux bien préparés, avec explication des règles en début de regroupement. Engagements pour annoncer la seconde phase mi-décembre.

Coupes de Vendée jeunes : M15F 6x6 et 4x4, en décidant en fonction du nombre d'inscrits.

Reports de matchs : prévoir le cas de report pour Coupe de France « jeunes » dans le règlement départemental senior.

Loisir : 2ème phase à partir du 18/11. 22 équipes engagées avec 2 niveaux (1 poule élite et 2 poules géographiques « honneur »). Réunion avec les clubs loisir mardi 12 novembre à La Roche. Discussion sur la mixité... Pas dans le règlement, à préciser !

Coupe de France competlib et masters : lancement imminent au niveau départemental.

Finales de coupe et challenge de Vendée : M17 avec la coupe et M13-M15 avec le challenge.

Technique :

- bilan *stages jeunes et interdépartementaux* : bon déroulement, en dehors des problèmes de salles. Bon encadrement.

Interdépartementaux : M12F secondes derrière le 44. M13M : bon groupe (3èmes à égalité de points). M14F 1ères et M15M 2èmes ou 3èmes. Les encadrants sont sollicités pour dire quelle formation ils veulent suivre avec prise en charge par le CDVB 85(à voir avec les clubs).

Les personnes qui avaient passé le BEF5 ne peuvent bénéficier de la totalité du diplôme du DRE1. Ils sont validés comme « animateur VB ». Pour le DRE1, ils doivent passer les 2 modules dispensés par la Région.

Proposition de Pierre MONCANIS de former des « accompagnants » un samedi matin.

- stages jeunes de printemps : resserrer l'effectif des stages.

- formations d'*entraîneurs* : en cours avec Pierre MONCANIS. Bons retours de la première séance du 12/10/2019.

Arbitrage :

- Tous les *RIS* ne sont pas publiés. Indemnisation des arbitres à partir des 1/2 finales en coupe de Vendée.

- *Formations d'arbitres et marqueurs* : possibilité pour les clubs d'assurer eux-mêmes la formation, à condition de passer l'examen. Préciser ce qui est amendable ou pas : l'essentiel est de vérifier le pavé « résultats », le pavé « licences », les changements de joueurs et le déroulement des points.

- *FDME* : souci pour les clubs : comment gérer la tablette dans le club ?

- Remise à niveau des *fichiers* d'arbitres et marqueurs, Loïc FILLIEUX attend toujours les retours des clubs. A ce jour, seuls La Roche et les Landes ont retourné les documents nécessaires pour la validation de ces derniers.

COMITE VOLLEY-BALL DE VENDEE

Maison des Sports 202 Bd Aristide Briand B.P. 167-85004 LA ROCHE S/YON CEDEX-02 51 44 27 42

7. Tournée 2020 de volley de plein air, tournois des clubs et prêt de matériel :

1. Réunion beach de la ligue jeudi 7 novembre, en présence de Maxime GRIFFON.

2. La tournée estivale avec les clubs vendéens, dans chaque secteur (sud Vendée, bocage nord et bocage est, littoral et centre). Parmi les 2 principaux projets dans les demandes de subventions au Conseil Départemental.

Faire une info aux clubs et sur facebook, prévoir un mini cahier des charges précisant les responsabilités de chacun (club et comité).

Les tournois déjà annoncés par les clubs vendéens :

Vendrennes : 13/06 et 7/06 (Festyvolley)

la Bruffière : 14 juin

Epesses 21 juin

Boufféré 6 juin

Tiffauges 20/06

Landes le 21/06

La Roche 17/05

Chantonay : ?

Rien aux Sables l'été 2020.

Rappel : réserver les kits auprès du comité.

8. Site internet et communication du comité :

Le site progresse en nombre d'abonnés : 320 à ce jour. Développement des réseaux sociaux (facebook et instagram). Il faut continuer de les alimenter, via Maxime GRIFFON.

9. Actions « développement durable »

La plaquette est en cours de réalisation, gérée par Katy PERREAU.

Refus de Trivalis de financer les gourdes pour le comité : ils n'aident que les clubs !

Proposition de fournir des gourdes aux jeunes (pour les stages d'abord), en intégrant le coût dans la participation financière. Sinon, intérêt à trouver un partenaire pour financer l'opération (avec son logo sur la gourde).

Dans le cadre de la RSO (fiche des bonnes pratiques), Y. MAIROT, chargé du développement à la fédé, est intéressé pour aider au projet.

10. Projet de compétition internationale 2020 de beach 2x2 ou 3x3 place Napoléon :

Si une équipe de bénévoles peut se rendre disponible pour l'organiser, prendre contact avec Sébastien ALLAIN, adjoint aux sports de La Roche, la ville financerait l'opération. Principe : 8 équipes en 3x3 avec 1 wild card (voir si compatible ou associable au Ngapeth Invitational).

11. Aide aux clubs, projet 2020-2021 d'audit des actions de club.

Proposition de rendre aux clubs méritants (actions de développement) le montant des amendes collectées auprès des clubs ayant des manques (forfaits, mauvaise tenue des feuilles de matchs...), sur le modèle du CDVB 49. Des audits seraient réalisés par les élus et la commission « développement » avec tous les clubs, à raison de 4 à 5 par an et avec leur accord.

12 - Questions diverses :

Achat d'un ordinateur avec logiciels et utilitaires pour le secrétariat.

Tablettes (achat groupé) : relance à faire.

Fin à 23H30

Le Président,
Guillaume PAPIN

Le Secrétaire Général
Claude GANGLOFF